

Enquête

Pas encore entrée dans les mœurs, la carte Vitale prépare sa version 2

La mise en place de la carte Vitale avance laborieusement. Les professions médicales continuent de s'équiper sous la pression des pouvoirs publics, et leur grogne s'essouffle.

Parfois brocardé, souvent remis en cause, le projet Sesam-Vitale se maintient contre vents et marées. Plus de 200 000 professionnels de la santé, sur les 300 000 que compte la France, y seraient toujours réfractaires. C'est encore beaucoup pour un projet qui devait être généralisé depuis le début de cette année. La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) serait-elle en retard d'un mètre ? C'est en tout cas l'avis de Claude Le Pen, économiste de la santé, professeur à Paris-IX-Dauphine. « La conception d'ensemble ne répond pas aux besoins d'un véritable système de santé. La Cnam et le GIE Sesam-Vitale ont construit un système fermé, alors qu'internet révolutionne le monde des échanges. C'est comme si on avait décidé de construire des autoroutes pour les ambulances, alors qu'il existe un réseau tout transport performant et améliorable. »

► Pour les nouveaux services, il faut attendre

Un point de vue radical, et qui ne surprend pas André Loth, directeur de la mission Sesam-Vitale à la Cnam. « Claude Le Pen se trompe. Contrairement à ce qu'il prétend, nous avons voulu construire une solution système intégrée dans l'outil de travail informatique des professionnels de la santé. » Voilà pourquoi, pour sécuriser l'ensemble des échanges, les pouvoirs publics ont concédé à un opérateur privé - Cegetel, filiale de Vivendi - le Réseau santé social (RSS), construit sur le modèle des intranets. Par son intermédiaire, les fichiers des feuilles de soins transitent vers les caisses. Mais si le RSS reste le point de passage final obligé, les médecins sont libres de choisir leur réseau pour télétransmettre en amont. Côté informatique, la concurrence semble encore plus active.

Alors, marché porteur ou biaisé ? Technologies obsolètes ou réalistes ? Qui a raison et qui a tort ? Pour y voir clair, il est nécessaire de revenir à l'idée de base



La carte Vitale, qui permet la télétransmission de la feuille de soins, est encore rejetée par 200 000 professionnels de la santé.

EN RÉSUMÉ

Brocardé, coûteux, en retard, le projet Sesam-Vitale arrive pourtant à entrer dans les mœurs. Sa mise en place - rendue obligatoire par la loi - est laborieuse, mais irrésistible. Le nombre des feuilles de soins électroniques, de transmissions et de cartes utilisées augmente. La mayonnaise prend jusque chez les professionnels de la santé, qui, du coup, sont obligés de s'informatiser. Ils restent toutefois libres de choisir leur réseau de transmission et leur logiciel de télétransmission et de gestion de cabinet.

Marché

L'Europe de la santé s'est mise à la carte

La carte Vitale n'a pas le monopole en Europe, mais son procédé carte à puce est relativement rare. Le système le plus proche du projet français est développé par les Slovènes. L'Allemagne édite 80 millions de cartes à mémoire, dont la technologie est à rapprocher de celle des cartes téléphoniques. Dotée d'un identifiant, la carte allemande sert exclusivement à

automatiser un document papier pré-rempli, envoyé ensuite aux caisses. Il n'y a pas de dématérialisation. Les 10 millions de cartes belges se rapprochent d'un porte-monnaie électronique, compatible Proton. Le système n'est pas ouvert aux médecins, mais aux seuls exécutants d'un acte médical. Aucune récupération de données médicales, aucune communication ex-

térieure ne sont possibles. Le système autrichien - également dédié - en est proche. L'Italie est un cas à part. Les systèmes y sont régionalisés, voire municipalisés, comme à Bologne, Venise, etc. Il peut s'agir d'une carte citoyenne multi-usage servant au transport, à la santé, au paiement et à l'accès aux parkings ou aux bibliothèques.

du système. A l'origine, Sesam-Vitale est un programme de généralisation des échanges électroniques permettant la facturation unitaire des feuilles de soins électroniques (FSE). Il fonctionne entre les professionnels de la santé et les organismes d'assurance maladie. Soit uniquement un identifiant ! La dématérialisation de la feuille de soins s'opère grâce à une carte à puce, Vitale 1. Dans son principe,

l'objectif vise à améliorer le service rendu aux médecins et aux patients et le fonctionnement interne des prestataires de l'assurance maladie. En fait, il permet de poser les bases d'un second système d'information, Vitale 2, prévu en 2003. Ici, le but est de maîtriser les coûts de gestion et de moderniser les pratiques professionnelles. A ce titre, et selon un sondage de la Cofremca, agissant pour la

Cnam, 51% des médecins équipés du dispositif déclaraient, en début d'année, avoir déjà amélioré leur efficacité. Mais à quel prix pour la collectivité et pour les professionnels de la santé ?

Sur le gigantesque marché de l'informatisation des professionnels de la santé, les chiffres les plus fantaisistes circulent. Confrontés à

(suite en page 26)

+ SUR O1net

www.O1net.com/O1informatique

chercher un article

Sesam-Vitale

Sesam-Vitale remis en cause

Les systèmes informatiques des services publics épinglés par la Cour des comptes

(suite de la page 25)

L'obligation de transmettre leurs feuilles de soins, les médecins se transforment en informaticiens et en acheteurs informatiques. Certains sans l'avoir vraiment voulu. « Nous estimons à 3 000 francs annuels le montant des renouvellements de matériels, de logiciels, ou l'amélioration du parc informatique des professionnels de la santé », compte Marcel Ichou, médecin, président de la Fédération des éditeurs d'informatique en médecine ambulatoire (Feima) et directeur général d'Alliance Santé Editions, qui édite trois logiciels agréés. Cela fait un total de 1 milliard de francs par an pour l'ensemble des professionnels de la santé. Auquel il faut ajouter l'investissement de base - 6 000 francs au minimum pour l'ordinateur -, c'est-à-dire près de 2 milliards de francs.

► **Le système Sesam-Vitale a un coût pour le médecin** A cet équipement, sont à joindre un lecteur de cartes bifente homologué, un modem de transmission des FSE via le réseau, un abonnement gratuit ou payant à un réseau de télétransmission, et une imprimante. Enfin, cerise sur le gâteau, il faut, du même coup, informatiser la gestion du cabinet et les dossiers des clients. Des solutions intégrées sont proposées par des distributeurs.

Pourtant, malgré cet effort financier, obligés par la loi à télétransmettre, soumis au diktat de la Cnam, qui menace de sanctionner financièrement les réfractaires, les professionnels de la santé semblent aujourd'hui mieux apprécier l'informatique, selon Jean-Paul Bacquet, député, rapporteur de « L'informatisation du système de santé ». A l'heure où plus de 200 000 professionnels de la santé sont encore réticents, le marché est donc à prendre. Du coup, la bataille des réseaux et des logiciels nous commence (voir encadré). Elle s'ajoute à celle que mènent des producteurs de logiciels capables de répondre aux spécifi-

Sécurité

La protection des données transmises en question

Des virus ont déjà attaqué le Réseau santé social, pourtant sécurisé. L'histoire a été tue, mais elle risque de se renouveler avec la multiplication des échanges.

Que s'est-il passé en octobre 1998 ? Un virus s'est-il logé bien au chaud dans le système d'information de certains cabinets médicaux connectés au Réseau santé social (RSS) ? Vincent Bouvier, directeur au RSS, précise qu'il s'agissait en fait d'un « problème de préparation du kit de connexion permettant d'aller sur un site d'information RSS ». Deux ans après, une nouvelle affaire réveille le Landerneau informatique avec la détection, dans le RSS, d'un fichier visible en texte. « Nous avons été épinglés comme d'autres institutionnels, plaide Vincent Bouvier. Le problème est aujourd'hui réglé. »

Le RSS est un intranet avec contrôle d'accès, antivirus, logiciel pare-feu, qui télétransmet une FSE à partir d'une carte Vitale et d'une CPS (carte professionnelle de santé). Sur ce réseau concédé par les pouvoirs publics à Cegedel, « il y a obligation de qualité de service et de traçabilité des flux, argumente Philippe Bédère, adjoint d'André Loth, chef de la mission Sesam-Vitale de la Cnam. Un cahier des charges très sévère a présidé à l'octroi de la concession. » Le RSS autorise aussi l'accès filtré à internet. Mais, avec le développement de l'informatisation de la santé, des informations confidentielles circulent sans protection : dossiers médicaux, ordonnances... La Cnil s'en inquiète et réclame, au minimum, des clés de

cryptage à 56 bits. Aussi des outils de cryptage performants, frappés du secret défense, ont-ils été « libérés » et rendus accessibles au début de l'année 2000. Le RSS utilise désormais des outils de cryptage à 128 bits. Mais d'autres réseaux n'ont pas cette volonté. Des feuilles de soins circulent toujours en clair, ou avec des clés de 40 bits. Dangereuse liberté !

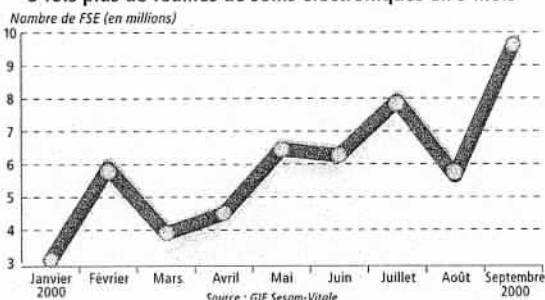
La concurrence en télétransmission se développe

Un professionnel de la santé sur dix télétransmettant une FSE ne passe pas par le RSS (24 800 abonnés). Il existe

d'autres voies. France Télécom a lancé Wanadoo Santé (22 000 adhérents). Libéralis est une offre lancée par une association de médecins (opérateur France Télécom).

Les syndicats médicaux commercialisent aussi leurs propres réseaux, à l'instar de MG France avec Medsyn, qui déclarait 1 700 médecins généralistes en septembre 2000. L'abonnement permet la télétransmission des FSE grâce à une boîte aux lettres sécurisée, le suivi des feuilles de soins, et un accès à internet. Les professionnels sont donc libres de choisir leur provider !

3 fois plus de feuilles de soins électroniques en 9 mois



Le nombre de feuilles de soins électroniques (FSE) est resté très faible jusqu'en septembre 1999 (3 millions en cumul). Depuis, le rythme s'est accéléré. En septembre 2000, il représente 10 % du nombre moyen mensuel des feuilles de santé françaises (1,2 milliard par an).

tale, préconise des solutions techniques nouvelles pour transformer la carte Vitale en véritable carte de santé. Ainsi, celle de demain devrait être conçue comme une plateforme ouverte au format standard et compatible avec d'autres usages. D'où un nouveau support.

► Les fournisseurs du système retrouvent des couleurs

Si les Java Cards existent, Michel Ugon estime que leur niveau de performances et de sécurité est insuffisant. Il propose la construction d'une nouvelle carte, conforme au standard bancaire EMV (Europay-Mastercard-Visa), s'appuyant sur des socles déjà existants chez les industriels du secteur. Il voudrait abandonner le masque propriétaire parent de la carte à puce et lancer un nouvel appel d'offres pour des cartes basées sur un masque encore propriétaire, mais bâti sur un socle générique (ISO + EMV) et sur un composant 8 bits garantissant une interface standard et pérenne.

La carte Vitale reprend donc des couleurs. Ses fournisseurs informatiques et son marché sont en

pleine expansion. Longtemps grippé, le système entre en convalescence. Mais sa maladie infantile ne serait-elle pas largement due au défaut d'organisation des caisses d'assurance maladie ? Car, si les professionnels de la santé commencent à changer de point de vue, les caisses n'arrivent plus à suivre. Des retards importants - notamment pour les remboursements du tiers payant aux médecins - s'accumulent. Car, loin de soulager les caisses, la carte Sesam-Vitale leur impose de nouvelles contraintes et les oblige à recruter. Les économies souhaitées ne sont pas encore d'actualité.

Philippe Thireau

POUR EN SAVOIR PLUS

► www.sesam-vitale.fr

Tout savoir sur la carte Vitale depuis le 1^{er} novembre 1998.

► www.gip.cps.fr

La carte professionnelle de santé est essentielle pour télétransmettre. Le site explique comment le faire.

► « L'informatisation du système de santé », rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale ; rapporteur Jean-Paul Bacquet, député. Kiosque de l'Assemblée nationale, 4, rue Aristide-Briand, 75007 Paris.

AVIS D'EXPERT



BERNARD ACCOYER, membre d'une mission d'information sur l'informatisation du système de santé de l'Assemblée nationale

« La carte Vitale n'est qu'un moyen de transmission d'informations »

Pour Bernard Accoyer, le vice principal du système d'assurance maladie est d'être substitué à une véritable politique de santé. La carte Vitale n'est qu'un moyen de transmission d'informations administratives, et non un outil de santé publique. « Si l'on veut parler de santé publique, la carte Vitale est bien un outil incomplet. » Elle sert principalement à rationaliser la gestion des caisses en transférant la charge de travail et les responsabilités sur les professionnels de la santé. Côté positif : les médecins sont dans la quasi-obligation d'informatiser leurs cabinets. C'est seulement à partir d'une pratique informatique massive des protagonistes qu'un véritable système d'information de santé pourra fonctionner. Déjà, les fournisseurs de logiciels de gestion, mais aussi d'aide à la décision arpentent les cabinets. Demande et offre devraient se combiner pour aboutir à la création de ce système de santé.

QUESTIONS/RÉPONSES

► Quel langage utilise Sesam-Vitale ?

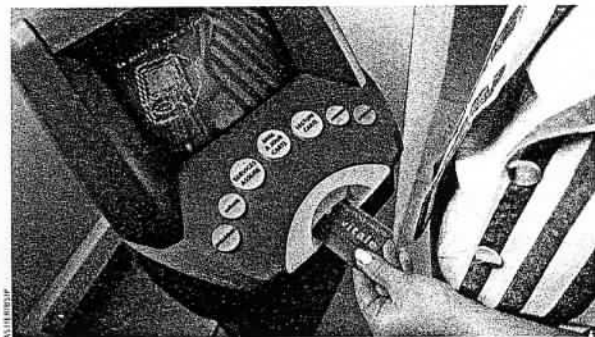
Sesam-Vitale utilise le langage C-Ansi pour le développement des API. La conception générale est orientée objet - portabilité et maintenance. Il en résulte, en contrepartie, un besoin en mémoire vive chez le praticien de 500 Ko.

► Qu'est-ce que le groupement d'intérêt public CPS ?

Le groupement réunit l'ensemble des partenaires intéressés à la mise en œuvre d'un outil de signature et d'authentification commun au monde de la santé. Le système Sesam-Vitale repose sur les certificats et les cartes émis par le GIP CPS pour la signature des échanges électroniques.

► Quelle sera la capacité mémoire de Vitale 2 ?

Elle sera de 8 ou de 32 Ko. Et c'est vraiment bien peu. « En conséquence, pour être efficace, Vitale 2 devra être enrichie en données mémorisées », estime Didier Beaumelle, directeur informatique de Medcost.



4 116 points de mise à jour de la carte Vitale ont été installés dans les Cnam, centres de Sécurité sociale et lieux publics.